Zeitschrift: Kinema
Herausgeber: Schweizerischer Lichtspieltheater-Verband
Band: 7 (1917)
Heft: 15

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nr. 15. VII. Jahrgang. Zürich, den 14. April 1917.

Kinema

Statutarisch anerkanntes obligatorisches Organ des „Verbandes der Interessenten im kinematographischen Gewerbe der Schweiz"
Organe reconnu obligatoire de „l'Union des Intéressés de la branche cinématographique de la Suisse"

Abonnements: Schweiz - Suisse 1 Jahr Fr. 20.— Ausland - Etranger 1 Jahr - Un an - fcs. 25.—
Insertionspreis: Die viersp. Petitzeile 50 Cent.

Eigentum und Verlag der „ESCO" A.-G., Publizitäts-, Verlags- u. Handelsgesellschaft, Zürich I
Redaktion und Administration: Gerbergasse 8. Telefon Nr. 9272
Zahlungen für Inserate und Abonnements nur auf Postcheck- und Giro-Konto Zürich: VIII No. 4069
Erscheint jeden Samstag ▫ Parait le samedi

Redaktion: Paul E. Eckel, Emil Schäfer, Edmond Bohy, Lausanne (f. d. französ. Teil), Dr. E. Utzinger. Verantwortl. Chefredaktor: Dr. Ernst Utzinger.

Le film de démonstration.

D'après un article de Victor Zwicky.

Le film de demonstration dans les différents genres de films qui sont appelés à révéler, dans les milieux mêmes où l'on en sourit dédaigneusement, la puissance extraordinaire de moyens et l'utilité incontestable du cinématographe. Un champ d'action encore insoupçonné mais immense, est ouvert à ce genre-là et l'avenir lui appartient.

Qu'est-ce que le film de demonstration? Sa dénomination est suffisamment explicite nous ajouterons simplement —et c'est là le point important — que ce film servira à démontrer des choses possédant une réelle valeur instructive et particulière à telle ou telle branche. Le film de démonstration remplacera avantageusement de longs exposés oraux ou des traités spéciaux, plus longs encore. Il trouvera sa place partout où l'on manque de livres ou de personnes capables de traiter en détails certains sujets. Ces cas sont plus fréquents qu'on ne le croirait tout d'abord; ici, les explications font défaut, parce que les auditeurs manquent ou ne témoignent d'aucun intérêt pour la question; alleurs, il n'existe pas de traités spéciaux, attendu qu'il est extrêmement difficile d'exposer clairement le sujet en question en le faisant — et cela est très important — d'une manière compréhensible pour tout le monde. On peut donc en conclure que le film de démonstration est un intermédiare absolument nouveau et intelligent, dont les capacités dépasseront de beaucoup, en ce qui concerne le résultat pratique, l'art de n'importe quel orateur ou écrivain.

Examinons maintenant la question de savoir qui pourra avoir besoin de cet intermédiaire. En affirmant, au début de cet article, que le film de démonstration avait devant lui un vaste champ d'action encore insoupçonné, nous n'ignorions pas le fait qu'il existe, aujourd'hui déja, un nombre considérable d'excellents films de ce genre; nous songions bien plutôt que le domaine du film de démonstration s'étendra te telle sorte, que ce que nous en connaissons aujourd'hui ne peut donner qu'une faible idée du genre. Les possibilités d'application de ce film sont non seulement encore insoupçonnées, mais chaque jour en aménera de nouvelles. Qu'on en juge par les brèves esquisses qui suivent. Après avoir pris connaissance de l'exposé général de leurs applications, nos lecteurs ne manqueront pas d'en complèter la liste par des exemples personnels.

Voici tout d'abord des exemples présentant le film de démonstration comme un puissant intermédiaire de multiples industries. La force vitale de toute industrie réside là où ses produits sont créés: Dans les ateliers, les laboratoires, les manufactures, les mines, les etablissements privés, des installations en plein air, etc. etc. Pour l'industrie, la valeur du film qui nous occupe consistera donc à démontrer aux clients et au public en général, la confection minutieusement détaillée de n'importe quels articles ou marchandises, et cela avant même qu'ils en aient fait l'acquisition. Or, que résulterait-il d'un exposé théorique des mêmes sujets, forcément long et ennuyeux,